

**Problématique de l'inférence des institutions sur le développement économique :  
cas de la mobilisation des gains de productivité**

**Pr. TOUIL Ahmed**  
ahtouil@yahoo.fr

Université Tlemcen (Algérie)

**Résumé:** La nouvelle économie politique insiste sur les institutions comme facteur prépondérant dans l'explication des états de développement des nations. Cependant, si les catégories institutionnelles sont là pour réduire les incertitudes, elles se posent, dans bien des cas, comme autant de contraintes. Elles deviennent par conséquent problématiques et relativisées à leur contexte économique et social. Des faits qui amènent "controverses ou regards croisés" quant à leurs appréhensions et leurs réformes. Aussi l'approche de la fiscalité, en tant qu'institution pérenne s'inscrivant dans le débat tant académique que politique, fonde-t-elle l'objet de la présente analyse.

**Mots clés:** Institutions -revenus -fiscalité - croissance -PIB - développement

**Abstract:** The new economics emphasizes institutions as major factors in explaining the stages of development of nations. However, if the institutional categories exist because reducing uncertainty, they arise also cases of much constraints. Therefore they become as well problematic as relative on their economic and social context. Facts which lead many "controversies or regards croisés" about their apprehensions and their reforms. So the approach of taxation system, as perennial institution enrolled in the academic and political debates, bases the subject of this analysis.

**Key boards:** institutions - revenues -taxation - growth -GDP - Development.

### Introduction

De par leur définition générale les institutions constituent des ensembles de règles<sup>1</sup> et de conventions, admises par les individus membres d'un groupe de personnes donné, et les ensembles d'organisations et administrations qui veillent à leur respect. Une fois ces règles établies elles deviennent autant de contraintes formelles et informelles<sup>2</sup> pour asseoir l'ordre dans lequel vont s'insérer et à partir duquel vont s'ériger les rapports communautaires en particulier d'échange de biens et services. Il faut toutefois bien distinguer entre institutions domestiques, cimentant les relations entre membres du groupe et qui peuvent être spécifiées à l'intérieur même de ce groupe selon ses particularités et ses système de croyances (Aoki 1991), et les institutions universelles- admises et reconnues par tous les groupes- et mondiales telles en l'occurrence les règles et lois définies par les organisations internationales de tout bord FMI, OMC, ONU, BIT...-normes et principes de coopération - ou par les Pouvoirs au sens de l'économie politique internationale (S. Strange 1996)...

Si les institutions sont là pour réduire les incertitudes liées aux décisions des individus il existe bien une qui possède un sens équivoque en la matière. En effet considérée comme première mesure de politique économique par excellence elle devient de ce fait instrument à

<sup>1</sup> "L'environnement humain est une construction humaine comprenant des règles, normes, conventions et façons de faire qui définissent le cadre des relations entre humains" D. North .En fait " Il n'y a pas, on le sait, de définition universellement acceptée de ce qu'est une institution et de ce que sont les institutions. Dans un sens très restrictif, minimaliste, une institution peut être vue comme toute convention entre deux agents " C..Ménard« L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 2003/1 n° 44, p. 103-118.

<sup>2</sup> "Les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent des contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite imposés) et des caractéristiques de leur application " (North, 1994) in *Benoît Prévost revue de la régulation* Spring 2010, Paris.

<sup>3</sup> Il revêt ce caractère de cyclique en tant qu'instrument de politique économique.

sens ou coercitif ou incitatif des comportements des individus. Et de ce fait l'institution en question fait augmenter les aléas quant à la réalisation des objectifs des différents agents économiques tel le théorème des équivalences qui transforme, pour eux, la consommation d'aujourd'hui en épargne pour prévenir l'impôt de demain induit par l'emprunt public contracté maintenant ! Il s'agit en l'occurrence de l'impôt.

Cependant les pays africains, parmi lesquels l'Algérie, sont des pays producteurs et commerçants de matières premières dont ils tirent l'essentiel de leur revenu. Un revenu qu'ils emploient soit dit dans des projets d'infrastructures publics. Or trois principaux maux caractérisent ces pays savoir corruption, pauvreté de la majorité de la population corrélée à une richesse ostentatoire et non moins monétaire d'une autre partie de cette population. Ces économies fonctionnent, sans réformes profondes, sur une fiscalité inadaptée et appliquée aux revenus des classes laborieuses et à ceux du peu d'entreprises déclarées activant dans la production matérielle.

### **I. L'impôt comme institution fédérative de la régulation économique.**

La décision d'investir ou celle de consommer est toujours liée au contenu des lois de finances promulguées annuellement par les gouvernements des différents pays.

Toutefois même l'État n'est pas certain d'atteindre ses objectifs en matière de collecte des recettes en particulier fiscales. Et pour se faire tout un arsenal administratif, ou technologie fiscale (K.Koleva et J.M.Monnier 2009), est mis en œuvre aux fins de minimiser les « évasions ».

#### **I.1 Le fondement de toute politique économique.**

Ménages et entreprises voient ainsi leur plan de décision élargi ou réduit en fonction de l'importance de la taxation. Toujours est-il que l'impôt connaît son cycle<sup>1</sup>. Un maintien sinon une augmentation, quelque fois baisse, de niveau du taux au cours du temps et en fonction des objectifs des programmes de développement successifs. Il dépend de l'état général d'une économie donnée et de l'équilibre budgétaire recherché par le décideur public<sup>2</sup>.

L'impôt est partout dans la vie quotidienne. Chacun des revenus, des biens économiques, et donc chaque objet d'échange ou de prestations de service, est soumis à l'impôt lors de sa production ou lors de sa consommation. Un fait qui fait multiplier les travaux de recherche scientifique qui se penchent actuellement sur sa problématique question : la taxation fiscale<sup>3</sup>. La politique de cette dernière consiste, en effet, en comment allier à la fois équité sociale<sup>4</sup>, adhésion à la politique fiscale, coûts de l'efficacité du système ainsi instauré, veiller à l'équilibre budgétaire qui devient le nœud gordien de toute économie nationale.

L'impôt compte parmi les règles de droit qui oblige l'individu, là où il se trouve, à s'y conformer quelles que soient ses conditions! Il est par excellence l'institution la plus universellement partagée et pérenne à l'instar "du bon sens" cartésien qui est "la chose du monde la mieux partagée" (Descartes R. 1637). Toute économie est fondée sur l'impôt. Elle en fait la base fondamentale de ses recettes, de ses revenus et de leurs emplois. Ainsi module-

---

<sup>2</sup>De par son effet contracyclique (ou lissage du cycle économique) l'impôt compte parmi les stabilisateurs automatiques : conférer "Le compte n'y est pas" *Alternatives Economiques Poche* n° 038 - avril 2009.

<sup>3</sup> En effet ce qui amène débat est que les sources de financement de prise en charge des problèmes sociaux, en particulier chômage et pauvreté, s'amenuisent relativement et se portent particulièrement sur la taxation environnement, transfert de capitaux, sur fortune...

<sup>4</sup> Que l'on peut entendre comme le fait d'assurer une redistribution sans porter préjudice ni à l'état de l'activité ni à la situation des agents économiques.

t-il les orientations des comportements. A ce titre redevient chose à plusieurs sens et donc la plus controversée. Aussi est-il annuellement révisé créant ou l'unanimité ou la discorde entre partis ! Cependant politique fiscale et système de taxation varient considérablement (Leonel Muinelo-Gallo, Oriol Roca-Sagalés 2013) d'une économie à une autre en raison des objectifs poursuivis par chacune d'entre elles même si la croissance reste l'objectif de chacune d'entre elles. Et sur ce plan l'impôt est encore équivoque. Son effet (Inyong Shin 2012), en particulier en matière de redistribution<sup>1</sup>, n'a pas le même impact sur la croissance économique. Ce dernier est ou positif ou négatif en fonction de l'état de développement de l'économie nationale en question. En outre la politique fiscale s'avère, de manière empirique, comme ayant un lien direct et négatif sur la valeur ajoutée industrielle (P. Aghion and E. Kharroubi 2013).

Depuis Colbert ou Boisguilbert (précurseur -1691- des pères de la science économique moderne) et depuis que la science économique a vu le jour avec des théoriciens, comme Smith, Ricardo<sup>2</sup>... jusqu'à son actualisation récente par des théoriciens tels que J. Mirrlees (1971), Barro (1974), Vickrey (1961), le système fiscal ne cesse d'être l'objet de débats aussi bien académique (fiscalité optimale, équité et redistribution) que politique (écotaxe ou impôt sur les fortunes). Si ceci signifie difficulté dans son élaboration et sa mise en œuvre ces considérations prouvent aussi que la taxation fiscale est, en général, source de problèmes et conflits tout aussi économiques que sociaux au niveau de tout pays. Son recouvrement, son affectation amènent fuites, protestation, répression... bien des chercheurs se sont penchés sur la thématique et bien des théories n'en finissent pas d'être énoncées. Les différents théorèmes Haavelmo<sup>3</sup> (1945), d'équivalence<sup>4</sup> Ricardo-Barro (1974), de pression fiscale Laffer<sup>5</sup> (1970), etc.. en sont les expressions marquantes jalonnant le domaine du propos et du prix Nobel (d'économie) de la banque de suède.

Ainsi "les principes de l'économie politique et de l'impôt" (D. Ricardo 1821), ou celui<sup>6</sup> de la taxation (Wicksell 1896) "tout service public qui devait être financé par l'impôt devait être voté en même temps que l'impôt destiné à le financer" ou de la pression fiscale ! font que le thème mérite le détour surtout en ces temps de déficits budgétaires marquant la plupart des économies développées particulièrement européennes. L'information quotidienne révèle qu'en tout pays la politique économique fait du système fiscal, et de son contenu, le cheval de bataille de l'élaboration de son programme économique et social!

C'est en ce sens que l'observation est à focaliser sur cette institution publique. Parce qu'elle peut paraître conflictuelle avec les objectifs de développement économique et social tout particulièrement dans les économies en développement telle celle algérienne.

## 1.2 L'effet impôt.

Donc l'impôt ou bloque ou dynamise l'activité économique.

A cet effet deux exemples marquants peuvent être cités, à titre illustratif, à savoir celui des USA<sup>7</sup> et de la GB<sup>8</sup> dans les années 1980. A cette époque les gouvernements de ces économies ont procédé à la réduction des impôts, principalement les taux marginaux d'imposition : pour les USA ceux-ci passe de 75% à 28% entre 1982 et 1986. Les résultats

<sup>1</sup> Inyong Shin "Income inequality and economic growth" *Economic Modelling* 29 (2012) 2049-2057

<sup>2</sup> D. Ricardo "des principes de l'économie politique et de l'impôt" (1821) édition Flammarion 2006

<sup>3</sup> Selon T. Haavelmo la production croît du même montant que la dépense publique financée par les prélèvements fiscaux.

<sup>4</sup> Ou les transferts intergénérationnels : le déficit budgétaire d'aujourd'hui, et anticipé par les agents économiques, comme l'impôt de demain et donc provoque l'effet inverse de celui recherché par les autorités publiques.

<sup>5</sup> Laffer énonce le principe : Trop d'impôt tue l'impôt.

<sup>6</sup> "new principle of just taxation" Cité en bibliographie par Coleman J. in "Les choix collectifs portant sur des questions d'intérêt public. In: Politiques et management public, vol. 9 n° 2, 1991

<sup>7</sup> Christian DE BOISSIEU *Alternatives Economiques* n° 211 - février 2003

<sup>8</sup> Margaret Thatcher ou la Dame de fer et du laisser-faire Gérard Vindt *Alternatives Economiques* n° 280 - mai 2009.

immédiats ont consisté en une bonne croissance économique (3,4%) en moyenne annuelle et paradoxalement une surprenante hausse des recettes fiscales notamment "le doublement de la contribution des revenus les plus élevés aux recettes de l'Etat"<sup>1</sup>.

Par ailleurs et empiriquement, dans les économies OCDE, la taxation des revenus des personnes et des entreprises exerce un effet néfaste sur l'investissement et sur la croissance contrairement aux impôts portant sur la consommation et sur les transferts et immobilier<sup>2</sup>.

Cela amène logiquement à se demander sur la portée de l'impôt qui frappe les revenus, dans un cadre économique bipolaire où coexiste le formel et l'informel comme fait saillant, et où l'économie est à la recherche de sa croissance - développement et où sévit un taux de chômage, de sa population jeune, assez élevé et où la pauvreté persiste à exister. D'autre part cette même économie puise ses sources financières à partir de la fiscalité pétrolière et où en outre commence à être instituée de manière publique, sous l'égide d'un ministère, la zakat en tant que source de financement de l'entraide et des projets sociaux entrainés.

## II. structure de la fiscalité nationale.

Il est bien connu et reconnu que, de la bipolarité économique en Algérie, l'économie informelle constitue un fait très pesant. Aussi l'objectif premier des pouvoirs publics consistait-il à le réduire pour lui substituer le développement de l'investissement privé formel! Cependant le moyen, vite trouvé par les gouvernements, de cette action et qui reste inefficace, est la multiplication des institutions de toutes sortes notamment celles ayant pour objectif et motivation la répression fiscale.

### II.1 l'enforcement fiscal.

Historiquement l'économie informelle, en Algérie, prend racine- à notre sens- dans la réduction, par nationalisation au lendemain de l'indépendance, de la propriété privée à sa portion congrue!

Une nationalisation qui est accompagnée, de fait ou de droit, par l'interdit et la haute taxation de toute transaction entre propriétaires privés. L'économie administrée d'alors, voulant socialiser les moyens de production notamment les terres agricoles, limite toute propriété privée extensive. L'impôt relativement élevé est alors instauré et levé sur les revenus situés dans le secteur privé. Mais pour s'y soustraire les propriétaires privés eurent, naturellement, recours à des subterfuges pour garder leurs propriétés entières, ou limiter leurs confiscations, et masquer leurs affaires et transactions économique-commerciale. Ainsi naît, et finit par s'ancrer dans les esprits des personnes, la suspicion à l'égard d'un Etat *socialisant*.

Cette hantise de l'Etat et la recherche de contourner l'impôt et échapper à l'observation de l'administration publique continue, dans cette ère de soit dit libéralisme économique, de gagner les personnes, les industriels, les travailleurs et autres actifs ; leur confiance étant ébranlée !

#### a- Son appréhension

Ainsi tout impôt est compris comme:

- d'abord institution héritée de l'administration coloniale dont il s'agit de se libérer,
- ensuite comme une ponction contraignante sur revenu du contribuable apparent qui l'appréhende, dans les conditions économiques actuelles c'est-à-dire celles caractérisées par l'existence d'une rente<sup>3</sup>, comme une rançon destinée à une administration vorace et stérile en matière de production de biens collectifs- production d'infrastructure et

<sup>1</sup> Gilles Dryancour'' C'est en baissant les impôts que Reagan a relancé la croissance l'' [www.claudereichman.com](http://www.claudereichman.com) 14/6/12.

<sup>2</sup> Eudes économiques OCDE mars 2013 synthèse.

<sup>3</sup> Une rente obtenue grâce à l'exploitation des champs pétrolières propriété de l'ensemble de la nation.

moyens socio-collectifs- en quantité et qualité minima sans rapport avec le volume impôt!

- une administration qui se développe pour recouvrer l'impôt, sanctionner et sévir (pénalités divers), réprimer (fermetures et poursuites) et par conséquent participe au développement de la corruption (voir indice de classement pays<sup>1</sup>) et son corollaire l'informel.

Deux conséquences directes peuvent être tirées de ces prémices qui sont en réalité des faits avérés:

-un manque à gagner pour l'Etat en termes de recettes fiscales directes et indirectes,  
-absence e réticence de l'investissement privé national dans le secteur industriel ou branche à long cycle de production.

- développement de la sphère informelle et de ses marchés d'intermédiation et donc de transactions qui ne contribuent nullement à la collecte de la TVA ou du timbre comme recette indirecte!

Ainsi la perte est double en termes de fiscalité ordinaire quelque soit le nombre et le niveau des taux des différents impôts institués.

#### b- Sa teneur.

Autrement dit la fiscalité ordinaire, telle qu'appliquée, est source de comportements déviants des agents économiques et facteur de blocage de la dynamique économique. L'explication pourrait, entre autres, provenir des anomalies budgétaires. Une principale contradiction de ce système fiscal pourrait être appréhendé à partir de l'élaboration des lois de finances et leur pendant le budget de l'Etat. En effet la fiscalité ordinaire<sup>2</sup> augmente entre 2010 et 2011 de 25,1% alors que la fiscalité pétrolière n'augmente que de 1,84%. En outre et dans le même intervalle de temps les recettes se réalisent à 108, 62% (dépassent les prévisions donc) est-ce là la part des répressions fiscales (?) tandis que leur consommation, en termes de dépenses, ne se réalise qu'à hauteur de 92% pour le fonctionnement et de 62% pour l'équipement ! Autrement et selon le théorème wicksellien il existe bien une part – exprimée dans ce cas en équivalent dépenses budgétaires- de 46% d'impôt qui ne devrait pas être collectée! Pour confirmer la contradiction principale un examen de l'évolution, pour ces deux années, du PIB hors hydrocarbures et le différentiel ou gap de la VA industrie peut être effectué.

Considéré à une échelle wilaya l'enforcement fiscal, somme des taxes et pénalités, érigé dans le but de la lutte contre l'économie informelle, amène l'administration des impôts à dresser, entre 2006 et 2010, 459 procès verbaux en moyenne annuelle. Ce chiffre régresse à 250 pour 2011 et à 170 en 2012.

Tandis que le nombre de redressements fiscaux, c'est-à-dire le fait de procéder à une réévaluation à la hausse des montants des contributions aux titres des revenus des entités économiques principalement, est au delà des 9000 opérations (voir tableau suivant).

année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013( 3 <sup>o</sup> T)
contraventions	459	459	459	459	459	459	250	170	?
redressements	?	?	?	?	?	9700	9000	9500	6130

Source : presse nationale, interviews...

La Wilaya compte 29600 entreprises privées (recensement économique 2011 ONS juillet 2012) et plus de 300 agents comme personnel de l'administration de l'impôt au siège wilaya.

<sup>1</sup> L'indice de perception de la corruption, variant de 0 (haute corruption) à 100 (absence de corruption), édité par transparency international en 2013, affecte une note de 36 à l'Algérie et la classe au rang 94 sur 177 pays.

<sup>2</sup> Selon les déclarations du ministre des finances devant la commission des finances de l'APN (quotidien el moudjahid du 09/12/2013)

Un autre exemple de wilaya peut être rapporté pour signifier l'importance de l'enforcement fiscal. Dans cette autre contrée le nombre de redressements au titre de l'impôt et nombre pénalités fiscales peut être exprimé – en l'absence de disponibilité de données statistiques- par le nombre de cessations d'activité de la part d'opérateurs économiques. Ainsi à l'échelle wilaya qui compte un ensemble de 26 000 entreprises, réparties en entités économiques (13%) et commerciales ( 50%) et services (37%), le nombre de radiation au titre du registre de commerce est environ de 1800 unités pour 2012 et 1700 pour 2013 soit annuellement des disparitions d'entreprises de l'ordre des 7% environ.

## II.2 l'état économique national.

Le rapport impôt – économie peut être saisi à partir de l'étude de l'état de l'économie nationale. Ce dernier est appréhendé par le tissu économique et par la composante de sa production, et des perspectives de son développement au travers du comportement de l'investisseur privé national à partir du moment où l'investisseur public n'est autre que l'Etat décideur et collecteur de l'impôt.

### A° le tissu économique

Le constat essentiel est que l'investissement privé s'oriente vers les branches de la spéculation marchande. Les entreprises privées, qui en sont issues, sont pour la plupart familiales! Ainsi les "Résultats définitifs de la première phase du Premier recensement économique de 2011" publiés révèlent que les faits relatés ainsi :

Tableau n°3/ nature de l'entreprise

Secteur d'activité	Nombre d'entités		Secteur juridique	Nombre d'entités
Industrie	95 445		Public	16 718
Construction	9 117		Privé	915 316
Commerce			Autres	2 216
Services	317 988			
Total	934 250		Total	934 250

Source : ONS Collections Statistiques N° 172/ 2012 Série E : Economie N° 69

De manière détaillée il en ressort que quasiment privées, et créées pour l'essentiel (77%) entre l'année 2000 et celle de 2011, les entreprises de la croissance et du développement œuvrent :

- dans le commerce soit 55% (ou un total de 511700 entités sur un ensemble de 934250)
- et les services avec 34% (ou un chiffre de 317 988 entités).

Ces deux branches à elles seules accumulent un total de 89% soit un nombre de 829688 entités économiques activant dans le secteur tertiaire!

Des résultats qui confirment de la part des entrepreneurs :

- l'aversion pour l'investissement industriel : le nombre d'entités industrielles recensées est de 95 445 seulement ou 10% du total général,
- et la recherche de la maximation d'un revenu important -par le jeu des prix et l'amenuisement des stocks- et immédiat (le cycle de l'investissement étant dans ce cas juste le temps de l'échange).

En outre "sur les 934 250 entités économiques, près de 914 106 se situent sur la tranche d'effectifs 0-9 salariés, soit 97,8% de l'ensemble des entités économiques. Il y a lieu de noter que seules 932 entités économiques emploient 250 personnes ou plus."

En ce sens la pratique de l'autofinancement est quasiment la règle. " En effet 83,2% des entreprises tous secteurs confondus déclarent s'autofinancer."(résultats recensements 2011).

Et par conséquent le système fiscal est appréhendé au niveau de ces entités comme handicap majeur à leur évolution. En effet le recensement économique de 2011 dans son point : "Incidences fiscales et parafiscales" rapporte que d'une part "seulement 4,0% des enquêtés ont bénéficié d'exonérations fiscales et parafiscales. Près de 17% de ces derniers sont des entreprises du secteur privé employant 50 à 249 salariés. Le secteur de la construction est celui qui a le plus bénéficié de cet avantage, avec un taux de 8,7%. Le secteur le moins touché est celui du commerce avec seulement 3,1%." Et que d'autre part "près de 66,0% jugent que la fiscalité constitue un handicap pour leur entreprise, notamment pour le secteur privé (66,6%). Le problème est plus prononcé dans le commerce avec 68,9% suivi de l'industrie (65,1%). Avec 63,7%, les services arrivent en troisième position, notamment les très petites entreprises (64,3%). Le milieu rural atteint 70,5%."<sup>1</sup>

Avec 934250 Entités économiques "Le tissu économique est fortement dominé par les personnes physiques (95,0%), alors que les personnes morales représentent près de 5%. Ce résultat est révélateur d'une économie basée essentiellement sur des micros entités"<sup>2</sup>.

Ainsi trois caractéristiques fondamentales caractérisent le tissu économique national :

- tertiaire et essentiellement commercial avec bipolarité informel et formel ;
- composé de micro entreprises- à dominance personne physique- s'autofinçant et donc absence de lien réel avec le secteur financier formel;
- un secteur financier formel stérile au sens physiocrate du terme.

### B° la production.

Les faits précédents montrent pourquoi la production n'est par conséquent que d'origine hydrocarbures et commerce. Ainsi pour l'année 2010 la structure du PIB est composée pour 56% en hydrocarbures, 6% en industrie, 7% en agriculture et 31% en service. Tandis que la structure de la VA hors hydrocarbures présente un autre aspect où les services marchands occupent le premier rang.

V.A (%) hors hydrocarbures

	2000	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
A	15,5	16,6	15,6	17,3	17,2	15,7	15,5	15,0	13,5	15,2	14,4	14,0	15,0
I	13,0	12,7	12,7	11,9	11,5	11,3	10,9	10,1	9,6	9,3	8,7	7,9	7,7
BTP	15,0	14,5	15,4	14,9	15,0	15,2	16,3	17,4	17,7	17,8	17,8	15,8	15,6
SMds	37,5	37,2	37,6	37,4	38,5	40,9	40,8	40,6	39,2	38,2	36,6	33,9	33,6
SNMds	19,0	19,0	18,7	18,5	17,8	17,0	16,4	16,9	19,9	19,5	22,5	28,3	28,2
Σ	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : n° 640 les comptes économiques de 2000 à 2012 : ONS/ juillet 2013.

Légende : A : agriculture ; I : industrie ; BTP : bâtiment-travaux publics et hydraulique ; SMds : services marchands ; SNMds : services non marchands.

La sphère matérielle –agriculture, industrie et BTP- contribue en moyenne annuelle pour 43% du total de la valeur ajoutée hors hydrocarbures.

Cependant cette structure par rapport au PIB donne d'autres pourcentages. L'agriculture et l'industrie réunies ne représentent que 14,7% du PIB alors que les S.N.Mds dépassent les 28% !

<sup>1</sup> Le premier recensement économique 2011: résultats définitifs ONS Collections Statistiques N° 172/ 2012 Série E : Economie N° 69 /juillet 2012 ;

<sup>2</sup> ibidem

**Structure (%) par rapport au PIB**

	2000	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
A	8,4	9,7	9,2	9,8	9,4	7,7	7,5	7,5	6,4	9,2	8,4	8,7	9,7
I	7,0	7,5	7,5	6,8	6,3	5,5	5,3	5,1	4,7	5,7	5,5	4,9	5,0
SMds	20,4	21,8	22,2	21,2	21,2	23,1	20,0	20,6	19,4	23,8	23,0	20,9	21,7
PIB10 <sup>9</sup>	4124	4227	4523	5252	6149	7562	8515	9367	11090	10034	12050	13023	15843
ABFF10 <sup>9</sup>	853	965	1111	1265	1477	1692	1969	2462	3228	3811	4351	4620	4978
Importations 10 <sup>9</sup>	857	931	1159	1254	1577	1820	1864	2326	3171	3584	3749	4173	4385

Sources : diverses.

En outre en termes de secteur par appartenance juridique la V.A est essentiellement d'origine privée.

**Structure (%) de la Valeur Ajoutée (hors hydrocarbures) par secteur juridique**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	15,8 2010	2011	2012
Public	25,2	21,3	22,1	22,1	21,5	21,1	19,6	19,1	17,6	16,4	15,5	14,7	13,7
Privé	74,8	78,7	77,9	77,9	78,5	78,9	80,4	80,9	82,4	83,6	84,2	84,5	85,3
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Il existe bien une importance du secteur privé dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures. Comme ce dernier est de nature 'services et commerce' il est, par conséquent aisé, de déterminer la sphère de l'assiette de l'impôt. Un impôt qui va accentuer les évasions puisque faisant croître les coûts de prestations, dans un secteur à faible productivité du travail, L'évolution de la structure de la V.A explique par ailleurs l'évolution de l'emploi et du taux de chômage et donc la consistance du volume des impôts sur les salaires de l'emploi structuré.

**Structure (%) de la Rémunération des Salariés par secteur juridique**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Public	52,6	45,5	44,6	55,2	42,3	40,4	39,0	37,2	38,4	35,7	37,6	40,9	39,6
Privé	47,4	54,5	55,4	44,8	57,7	59,6	61,0	62,8	61,6	64,3	62,4	59,1	60,4

Les revenus salariaux relèvent globalement du secteur privé. L'inversion de la tendance devient encore plus significative à partir de l'année 2001 où la part des salaires du secteur privé prend le dessus avec 54,5%.

Cependant cette économie possède un atout majeur à savoir les réserves de change. Ces réserves de change sont importantes et ont évolué de l'ordre de 190 milliards dollars en 2013, de 205 milliards dollars en 2012, de 162 milliards dollars en 2011 et de 149 milliards dollars en 2009 selon les données du FMI et de la Banque d'Algérie.

Cependant leur constitution est discutable : "Ces fonds sont aussi censés bénéficier aux générations futures, une fois que les réserves d'hydrocarbures seront épuisées. Après la crise financière de 2008, les critiques ont fusé à l'encontre de ces fonds dont les rendements peuvent être négatifs. Vu les besoins de leurs populations, les pays en développement devraient plutôt investir la rente extractive dans des projets à haut rendement social (santé, éducation), dans les infrastructures et la diversification économique, plutôt que dans des avoirs financiers à l'étranger." Certains États redistribuent une partie des revenus



directement aux citoyens (Alaska, province canadienne de l'Alberta), que ce soit sous forme de dividendes ou de baisses d'impôts."<sup>1</sup>

### II.3 les recettes fiscales.

La fiscalité publique (f) est composée d'une fiscalité ordinaire (x) et d'une fiscalité pétrolière (y). x est lui-même formée de la fiscalité sur les revenus –salaires et bénéfices des entreprises- (x<sub>1</sub>), de la fiscalité indirecte (x<sub>2</sub>) et de la fiscalité douanière (x<sub>3</sub>). A son tour la fiscalité pétrolière suit deux canaux de son affectation : y<sub>1</sub> est employée comme recettes budgétaires à base de 37 dollars le baril (loi de finances 2008), et y<sub>2</sub> constitue les réserves de change. Ainsi :  $f = x_1 + x_2 + x_3 + y_1 + y_2$ .

A cette fiscalité administrative il faut additionner la fiscalité instituée et répartie par la société à savoir la zakat. Il ya coexistence de deux types de ressources exceptionnelles durables : rente pétrolière et la collecte de la zakat.

La zakat, institution sociale est immuable quant à son principe et son taux de prélèvement. Son montant semble se stabiliser au niveau qu'elle a connu en 2011 ! Pourtant la progression, si les chiffres sont réels, n'a cessé d'être accélérée depuis 2003. Etant donné ce niveau non négligeable le montant doit être pris en considération. En même temps la zakat doit être valorisée pour qu'elle ait un sens économique. La zakat est là est doit avoir un rendement tout aussi social qu'économique. Sa gestion, nonobstant le mode normatif ou positif, doit aller dans le sens quels coûts sociaux couvre-t-elle ? où doit –elle être employée de manière à contribuer à l'amélioration des conditions de vie communautaire particulièrement.

#### Le volume.

Les recettes fiscales sur les salaires dépassent les recettes sur les bénéfices des entreprises. D'autre part les sources des recettes se portent sur la fiscalité pétrolière tandis que la contribution volontaire au profit du social s'institutionnalise sous forme de caisse de zakat.

Structure (%) des Impôts liés à la production par secteur juridique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
public	80,3	77,5	74,9	74,3	76,3	79,3	80,4	82,9	84,2	76,9	78,9	80,4	81,1
privé	19,7	22,5	25,1	25,7	23,7	20,7	19,6	17,1	15,8	23,1	21,1	19,6	18,9
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Aussi les impôts sont-ils le fait du secteur public !

En termes monétaires cette fiscalité a évolué comme suit : au niveau national ( Milliards DA)

catégorie année	2000	2004	2005	2008	2009	2010	2011	2012
Fiscalité ordinaire	349.5			1.183,5	1.423,7	1,488 562	1,810	1.894
Dont FISC revenus	82.0			332	462		685	862,4
Fiscalité pétrolière	1213.2	1.485,7	2.267,8	4.003,5	2.327,7	2,905	3,980	1.549x3=4647
total	1562.7			5.187	3.751,4	4393	5790	6541
Réserves de change					10.430		11.340	13.300

Source : banque centrale Algérie

<sup>1</sup> Carbonnier G., « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes », Revue internationale et stratégique, 2013/3 n° 91, p. 38-48

Les revenus (salaires et bénéfices) représentent donc à peine trois pour cent des réserves de change et contribuent pour environ 6% du total fiscalité. C'est donc un taux relatif faible ; cependant il reste tout aussi relativement important par rapport à la fiscalité ordinaire soit 28%.

À titre indicatif les recettes douanières sont de l'ordre de 780 milliards de DA en 2012 contre 570 milliards de DA une année auparavant 2011.

- à un niveau infranational de wilaya les recettes fiscales sont comme suit ( millions DA) :

Année impôt	2005	%	2008	%	2010	%	2011	%	2012	%
IRG sur salaire	1190	80	1900	82	3500	80	5300	85	8300	90
IBS	289	20	430	18	870	20	900	15	950	10
Total	1479	100	2330	100	4370	100	6200	100	9250	100

Source : service impôt.

Tout autant, à l'échelle infra nationale, les salaires sont les plus contributifs aux recettes fiscales!

### L'impôt et son évolution

Les impôts et taxes sur l'individu, ou le ménage en général, sont importants. En effet l'individu est appelé à la contribution directe, soit la retenue sur salaire supérieure à celle sur les bénéfices des entreprises, à la contribution tva sur consommation de biens domestiques eau (7% +11% de frais sur consommation), électricité(7%), téléphone(18%), internet (timbre,) taxe foncière, taxe assainissement ou sur biens contribuant au développement humain de santé (médicaments et soin), de formation et de culture (livres ...)

Si trois catégories d'individus ou de chefs de ménages - le travailleur déclaré, le travailleur non déclaré et le sans travail- peuvent être recensées c'est le salarié apparent, formel, déclaré qui est lourdement frappé par l'impôt, c'est le contribuable le plus solidaire!

Faut-il encore apporter la précision de l'imputation et de la répercussion -ex ante ou ex post, en cas de redressement fiscal- de la taxation des bénéfices des entreprises sur les coûts et donc sur l'augmentation des prix à la consommation et par conséquent de son paiement par les salariés. Les entreprises, ayant la latitude même relative de préserver leurs revenus, fixent leurs prix de cession! Finalement le salaire apparent est doublement frappé d'impôts directs : d'une part par la taxation sur les salaires et d'autre part par la taxe de l'impôt sur les bénéfices qui leur est transférée, par les entreprises, par le biais des prix des biens ou par le biais de la stagnation des salaires par rapport à l'évolution du coût de la vie!

C'est pour cela que la pression fiscale ne peut être rapportée qu'aux individus qui contribuent à sa formation à savoir les travailleurs formels. La pression fiscale dans cas ne peut être calculée par habitant mais par travailleur seulement pour pouvoir avoir une signification économique.

Ainsi le contribuable se sent redevable à l'égard

-de l'administration publique impôt de tout type ponctionné sur sa propriété (revenu, possession...) et sa consommation (tva, timbre..) et

-à l'égard de la société par la zakat ;

Donc les charges contributives de l'individu sont énormes.

L'économie algérienne est en somme une économie trop bureaucratisée notamment par une lourde administration de l'impôt et des contributions. Un fait qui accentue, toutes choses étant égales par ailleurs, largement la consolidation et la multiplication des effets négatifs. Or en réalité les institutions sont là pour favoriser l'entrepreneuriat (Saul Estrin & ali. 2013) et en particulier les "lower (regulatory) institutions" initiées dans le cadre des politiques économiques.

Dans un but d'équité qui puisse répondre à la conjoncture actuelle économique et financière ne faudrait-il pas revoir ce système fiscal dans sa globalité ? Et trouver des moyens et instruments permettant de procéder à la substitution entre catégories d'impôts afin de permettre à l'activité économique d'être apparente et performante.

Les étapes seraient : d'abord penser à relever les taxations douanières et baisser la taxation interne; ensuite voir dans quelle mesure la zakat et la fiscalité pétrolière peuvent se substituer à l'impôt sur les revenus !

L'objectif est triple 1) alléger l'impôt pour augmenter le pouvoir d'achat des ménages et la capacité d'investir des entreprises afin de stimuler la demande et donc la croissance,

2) Augmenter les droits douaniers, fait qui entraîne, toutes choses étant égales par ailleurs, la consommation de produits locaux et donc augmente la production nationale.

3) réduire l'informel et la bureaucratie,

4) connaître moins de revendications salariales et moins de demande de subventions de la part des entreprises !

Aussi l'épargne des ménages et l'autofinancement, pour ne considérer à priori que ce palier de l'investissement et étant donné la nature familiale des entreprises, sont à favoriser.

Paradoxalement la solution pour plus de recettes d'impôts et 'investissement productif' est à envisager dans le sens de la réduction de l'impôt à un niveau optimal et hausser celui douanier à un niveau tout aussi optimal.

Aussi la réforme fiscale<sup>1</sup> en particulier de celle de l'impôt sur le revenu<sup>2</sup> est-elle de mise notamment dans le cadre particulier de l'économie algérienne. Au-delà de toute considération juridique, politique notamment seules les implications économiques de l'impôt à savoir celles relevant de la politique économique et de la dynamique de l'investissement sont à examiner.

Pour cela un travail de simulation doit être effectué à partir de là pour connaître :

1° quelle serait la baisse d'imposition optimale pour inciter à investir la part des revenus non avancés aux termes de la fiscalité sur les revenus et par conséquent,

2° quelle incidence sur la réduction de la vulnérabilité de l'économie nationale (une économie trop exposée aux risques) et celle du secteur informel (Prabir C. Bhattacharya 2011) et donc sur l'augmentation relative des recettes fiscales qui s'ensuivrait !

C'est parce que les gouvernements successives ont tout essayé comme politique économique de développement- à partir des stratégies économiques comme celles des industries industrialisantes(1969/1980), de l'ajustement structurel (1994), de la relance avec des dépenses d'infrastructures faramineuses (2000/2013), et l'appel à l'IDE et qu'aucune n'a réussi à amorcer le développement économique- que la politique fiscale axée sur la substitution entre type de fiscalité et revenus de l'Etat reste une piste à explorer. C'est aussi parce que le développement ne pouvant provenir que de manière endogène, interne à l'économie même et ne peut être importé, qu'il s'agit de le penser autrement. Dans ce sens l'alternative entrepreneuriat national, par innovation locale interposée, est à favoriser au détriment d'une importation aveugle et non sélective, d'une distribution de crédits et d'aides ou subventions à tout venant. En même temps il s'agit encore, pour la société, de redonner valeur au travail.

<sup>1</sup> Piketty Thomas *et al.*, « 12. Penser la fiscalité du xxi<sup>e</sup> siècle », *Regards croisés sur l'économie*, 2011/2 n° 10, p. 159-170 & « Chapitre 3. La réforme fiscale au service de l'efficience et de l'équité », *Etudes économiques de l'OCDE*, 2008/11 n° 11, p. 73-114

<sup>2</sup> Landais C., Piketty P. et Saez e. (2011), *Pour une révolution fiscale : un impôt sur le revenu pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris

### **A- hypothèse**

La structure fiscale n'est pas immuable. Il s'agit de l'adapter à l'état de développement et à celui projeté dans l'avenir.

Pour examiner cette éventualité examiner l'éventualité de la transformation de la fiscalité sur les revenus en termes d'investissement et donc en termes de taux de croissance du PIB. Pour cela il serait juste de supposer que le rendement serait supérieur à celui actuel puisque moins de contraintes réelles liés notamment aux coûts d'enforcement légal, en termes de dispositifs fiscaux, (Koleva Kalina et Monnier Jean-Marie 2009) qui auront entre temps sensiblement diminués.

Le taux de croissance de l'économie serait alors tributaire de la propension marginale à investir mesurée par l'élasticité investissement par rapport à la baisse de la pression fiscale sur les revenus et donc du taux marginal de substitution entre, par exemple, fiscalité sur les revenus et réserves de change et zakat.

Plus il ya allègement de la taxation des revenus plus, logiquement, la demande devient ascendante faisant pression sur le marché des biens et des services. Comme par ailleurs il sera procéder à une augmentation proportionnelle de la tarification douanière, et donc raréfaction relative des biens et services, il s'ensuit une augmentation relative des prix. Ce qui incite à produire plus et par conséquent induit la croissance de l'investissement national ou l'avènement de l'IDE. Tout dépend donc de la réforme du système fiscal et de la consistance des revenus espérés par les investisseurs optimistes libérés quelque peu du joug fiscalité.

La recherche d'un taux marginal de substitution entre baisse des impôts sur les revenus et ponction sur les réserves de change a pour but de maintenir l'équilibre budgétaire et particulièrement de veiller à la préservation de ces réserves et de prévenir leur gaspillage. De toute manière les réserves (de l'échange, celles qui permettent d'acheter à l'extérieur) ne connaîtront pas de baisse vulnérable puisque d'une part les lois de finances seront, souvent, fondées sur un prix de référence bas par rapport au prix courant du baril pétrole : pour les raisons biens connues de précaution et de prévoyance ( aux cas de baisse sensible du marché des hydrocarbures) ; d'autre part les capacités techniques actuelles de l'économie nationale, toutes choses étant égales par ailleurs, n'arriveront pas à épuiser, dans un court ou moyen terme, la totalité des fonds de réserves !

Ainsi le taux marginal de substitution entre ces deux facteurs de la croissance est le rapport des produits, en termes d'investissement, de ces deux facteurs.

A long terme les recettes ordinaires seraient l'équivalent ou dépasseraient les recettes pétrolières avec une dynamisation des activités économiques !!!!

### **B-application.**

Les rendements annuels des réserves de change sont conséquents et dépassent facilement les cinq 5 milliards de dollars par an à partir de 2008 soit un équivalent de 350 milliards de dinars soit encore un montant qui dépasse les recettes impôts sur les revenus en cette même période ! En gros le rendement des réserves, placées auprès donc de banques étrangères, est estimé à 3% du principal. Un taux qui s'avère être égal au taux d'inflation mondial. Autrement dit en termes de pouvoir d'achat externe, les importations par exemple, ce rendement arrive juste à couvrir la hausse des prix. Qu'aurait amené, comme source financière ou économique supplémentaire, leur investissement au niveau de l'économie nationale : surement un certain nombre d'emplois par exemple. Sachant que le coût d'un emploi supplémentaire permanent au niveau national coûte plus des deux millions de dinars (doublons le et supposons qu'il soit de cinq millions de dinars !) le résultat en termes d'emploi donc serait de  $350.000.000.000 / 5.000.000 = 350.000$  emplois nouveaux !?

Et en même temps cet investissement aura théoriquement, toutes choses étant égales par ailleurs, généré une production équivalente, en prenant un indicateur général à savoir PIB par travailleur de l'année 2010, au montant ainsi calculé :

PIB 2010 = 12050 milliards DA et emploi 2010 = 9736 mil employés ; soit une productivité par tête égale à = 1237675 DA (une productivité bien faible par rapport au coût de création d'un emploi : seulement la productivité est un flux tandis que le coût est un stock encore que ce stock cache de l'emploi qui n'en est pas un ! donc une production de l'ordre de :  $1237675 \times 350000 = 433$  milliards DA ou soit aussi une croissance théorique annuelle du PIB de l'ordre de 3,6% !

C'est là un montant à traduire par plus d'exportation hors hydrocarbures sinon en moins d'importations.

Et donc une diminution des importations (ce qui est produit localement ne sera pas importé de l'étranger) de  $433 / 3749 = 11,5\%$  ; ou une diminution très sensible dont l'apport en termes de fiscalité aura été comblé justement par l'augmentation des tarifs douaniers. Mais est-ce que cette politique est compatible avec celle que prônent les décideurs publics qui cherchent l'adhésion à l'OMC ! Donc entre leur rendement externe, tout juste rattraper le taux d'inflation, et leur transformation en substitut de la taxation interne des revenus il y a bel et bien un écart très important. Ces revenus peuvent devenir permanents par suite donc de la suppression relative de la taxation fiscale sur les revenus !

L'effet cumulatif ou multiplicatif de cet investissement, se traduisant par de la croissance, est un revenu intrinsèquement additionnel (milliards de DA) ainsi formalisé :

$$R = 433 (1 + 0,036)^n$$

A substituer, par conséquent, les réserves de change aux impôts sur les revenus, ou ce qui revient au même diminuer ces derniers de manière drastique, placerait l'économie sur une orbite de la croissance durable. A long terme cette substitution provoquerait les solutions tant recherchées à savoir une substitution par revenus du capital aux revenus pétroliers.

Ainsi la substitution, d'une part des réserves de change ou le revenu obtenu de leur placement à la fiscalité sur les revenus, valoriserait mieux le potentiel économique national. Il ne reste plus qu'à déterminer, toutes choses étant égales par ailleurs, le taux marginal de substitution afin de ne pas rendre complètement nulle la contribution des revenus. Ce qui peut amener à augmenter quelque peu et au delà des trois pour cent le transfert des réserves de change vers l'économie nationale.

Cependant cette augmentation peut être accompagnée par l'apport de la zakat. Un facteur qui pourrait bien à l'avenir entrer en jeu dans la composition de la substitution fiscale.

### Conclusion

Dans le cadre actuel de l'économie la fiscalité est bien un facteur de blocage de l'économie et de son développement. De par son exercice sur l'activité économique apparente elle devient automatiquement inefficace comme institution de régulation. Si les institutions sont élaborées pour faciliter les rapports de vie et de travail, l'impôt est à instituer pour mieux répondre aux exigences conjoncturelles du développement de la société et de l'économie.

C'est dire que l'impôt, lors de sa détermination, doit prendre en considération non seulement l'aspect dépenses publiques mais aussi et surtout ses alternatives possibles et le contexte économique prévalant alors, particulièrement dans les économies en développement.

### Bibliographie

1. P. Aghion and E. Kharroubi "Cyclical macroeconomic policy, financial regulation and economic growth" BIS Working Papers No 434 December 2013
2. L. Agnello a,b,\*, Sushanta K. Mallick c, Ricardo M. Sousa" Financial reforms and income inequality' Economics Letters 116 (2012) 583–587

3. **A.J. Auerbach & J.R. Hines Jr** "taxation and economic efficiency" working paper 8181 national bureau of economic research Massachusetts March 2001
4. **P.C. Bhattacharya** "Informal sector, income inequality and economic development" *Economic Modelling* 28 (2011) 820-830
5. **D. Bandyopadhyay a, Xueli Tang** "Understanding the economic dynamics behind growth-inequality relationships" *Journal of Macroeconomics* 33 (2011) 14-32
6. **R. Boyer** « Historiens et économistes face à l'émergence des institutions du marché », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/3 64e année, p. 665-693
7. **Bretin Emmanuel et al.**, « La concurrence fiscale sur le bénéfice des entreprises : théories et pratiques », *Economie & prévision*, 2002/5 no 156, p. 15-42
8. **Carbonnier G.** "la malédiction des ressources naturelles et ses antidotes" revue internationale et stratégique n°91 2013/3 p.38 - 48
9. **M.Castanheira et C.Valenduc** « Économie politique de la taxation »,
10. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2006/3 Tome XLV, p. 19-37
11. **Chavance Bernard.** Organisations, institutions, système : types et niveaux de règles. In: *Revue d'économie industrielle*. Vol. 97.4e trimestre 2001. pp. 85-102
12. **A.Chaudhry a, P. Garner** "The political economy of income comparisons and economic growth" *Economic Modelling* 31 (2013) 214-222
13. **G. Dryancour** C'est en baissant les impôts que Reagan a relancé la croissance !" [www.claudereichman.com](http://www.claudereichman.com) 14/6/12
14. **A Efendic , Geoff Pugh , Nick Adnett** "Institutions and economic performance: A meta-regression analysis" *European Journal of Political Economy* 27 (2011) 586-599
15. **N. El Aoufi** « Islam, institutions et développement », *Revue Tiers Monde*, 2012/4 n°212, p. 101-119
16. **S. Estrin , J.Korosteleva , T. Mickiewicz** "Which institutions encourage entrepreneurial growth aspirations?" *Journal of Business Venturing* 28 (2013) 564-580
17. **E. Flachaire, C. García-Peñalosa et M. Konte** "Political versus economic institutions in the growth process" *Journal of Comparative Economics* xxx (2013) in press
18. **K.Koleva et J.M.Monnier** « La représentation de l'impôt dans l'analyse économique de l'impôt et dans l'économie des dispositifs fiscaux », *Revue économique*, 2009/1 Vol. 60, p. 33-57
19. **C. Ménard** « Du « Comme si... » au « Peut-être... ». De Milton Friedman à la Nouvelle Économie Institutionnelle », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2005/1 no 12, p. 163-172
20. **C.Ménard** « L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 2003/1 n° 44, p. 103-118
21. **G.Martin** « La nouvelle économie institutionnelle », *Idées économiques et sociales*, 2010/1 N° 159, p. 35-40
22. **L. Muñelo-Gallo, O. Roca-Sagalés** "Joint determinants of fiscal policy, income inequality and economic growth" *Economic Modelling* 30 (2013) 814-824 elsevier
23. **A. Ojede \*, S.Yamarik** "Tax policy and state economic growth: The long-run and short-run of it" *Economics Letters* 116 (2012) 161-165
24. **B. Prévost** « Douglass North : hétérodoxie néo-institutionnelle versus néolibéralisme ? Éléments pour un débat sur les réformes institutionnelles dans les PVD" revue de la régulation Spring 2010 Paris
25. - **Louis Putterman** "Institutions, social capability, and economic" *Economic Systems* 37 (2013) 345-353 2013 Elsevier B.V.
26. **Simula L. et Trannoy A.**, « Imposition optimale sur le revenu et théorie des incitations : un chassé-croisé », *Regards croisés sur l'économie*, 2007/1 n° 1, p. 182-199.
27. - **Inyong Shin** " Income inequality and economic growth" *Economic Modelling* 29 (2012) 2049-2057 2012 Elsevier B.V.
28. - **J. Slemrod** « a General Model of the Behavioral response to taxation », *International Tax and Public Finance*, 8 (2), p. 119-128. [2001],
29. - **D.Waldner et E. Dunfee.** « Les origines institutionnelles et l'économie politique comparative du développement tardif », *Revue internationale de politique comparée*, 2011/3 Vol. 18, p. 47-67.
30. - **J.Woo** "Growth, income distribution, and fiscal policy volatility" *Journal of Development Economics* 96 (2011) 289-313